

Les usages stylistiques de l'imparfait

Introduction

Depuis presque un siècle déjà l'imparfait du français ne cesse d'attirer la curiosité des chercheurs, qu'ils soient sémanticiens, pragmaticiens, grammairiens ou spécialistes en didactique du français langue étrangère. Les théories sont aujourd'hui très nombreuses et ce n'est pas l'objectif ici d'en faire un inventaire complet. Un problème fondamental et incontournable posé par cette catégorie verbale est la variation de ses valeurs temporelle et aspectuelle. Tout chercheur en sémantique du verbe français y est confronté. Pas de nouvelle théorie sur l'imparfait qui n'ait été testée sur les usages « stylistiques » comme l'imparfait narratif, l'imparfait contre-factuel, l'imparfait de clôture ou l'imparfait hypochoristique, pour ne citer que quelques exemples.¹ La plasticité de l'imparfait et son habilité à prendre la place d'autres temps comme le présent, le passé simple, le passé composé ou le conditionnel, sont pour lui des caractéristiques légendaires qui lui ont d'ailleurs valu quelques appellations cocasses, telles que « le coucou » ou « bernard-l'ermite ».² Cette difficulté des linguistes à expliquer les variations de sens de l'imparfait se répercute dans le domaine de l'apprentissage du français langue étrangère. Nombreux sont les chercheurs en didactique des langues qui pointent l'inadéquacité des manuels où l'emploi de

¹ L'usage du terme « stylistique » pour désigner globalement les usages non-temporels, modaux ou perfectifs est attesté dans Jacques Bres, « L'imparfait : l'un et/ou le multiple? », *Nouveaux développements de l'imparfait, textes réunis par Emmanuelle Labeau et Pierre Larrivé*, Amsterdam-New York : Rodopi, 2005, pp. 1–32, ici p. 6.

² Termes trouvés dans Jacques Bres, *Master 1 sciences du langage, UE 2 V12SL1. Sémantiques discursives*, p. 60, http://asl.univ-montp3.fr/L108-09/S2/E21SLL1_Gram1/E21.pdf [tiré le 26/02/2014].

l'imparfait est défini par des indications disparates comme « s'emploie dans une description », « exprime une habitude...une hypothèse » ou « s'emploie dans une formule de politesse ».³

Dans les sections qui vont suivre nous allons voir comment trois approches différentes, celle de Pierre Le Goffic, celle de Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, et celle d'Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, nous aident à mieux comprendre les origines de cette inconsistance sémantique de l'imparfait. Les fondements théoriques de ces approches vont être précisés et nous examinerons la manière dont elles expliquent les usages marginaux de ce tiroir verbal. Pour conserver une vision objective de chacune d'elles, ces approches ne seront pas évaluées l'une par rapport aux autres et on ne tiendra pas non plus compte des critiques dont elles ont fait l'objet chez d'autres chercheurs. Une analyse de leurs points communs sera exposée dans une section séparée.

Un obstacle évident pour les lecteurs qui ne connaissent pas à l'avance toute l'historique des recherches sur l'imparfait est de faire la différence dans les analyses dont ils prennent connaissance, entre ce qui est dicté par des principes théoriques et ce qui est empiriquement vérifié, c'est-à-dire basé sur des réflexions objectives sur cette catégorie. Le choix des approches dans cet exposé est justement justifié par le fait que sur certains points essentiels de sémantique et de pragmatique, elles ont une vision identique qui ne peut provenir d'une prise de position théorique déterminée puisque chaque approche a sa propre position. Cette vision commune doit au moins en partie provenir de réflexions objectives et intuitives sur l'imparfait et c'est la raison pour laquelle cette vision sera particulièrement mise en évidence dans la dernière section.

Breve présentation de l'imparfait

L'imparfait du français est un temps simple (radical suivi des terminaisons -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient, comme par exemple 1sg. Je chantais ... 2pl. Vous chantiez) généralement décrit comme possé-

³ Liste d'emplois adaptée d'après Yvonne Delatour, Dominique Jennepin, Maylis Léon-Dufour, A. Mattlé-Yeganeh et Brigitte Teyssier, *Grammaire du Français. Cours de civilisation française de la Sorbonne*, Vanves : Hachette F.L.E., 1991, p. 46.

dant une double valeur sémantique de temps passé et d'aspect imperfectif, différente donc de celle du passé simple ou du passé composé considérés eux comme perfectifs. Si on se base sur un matériel suffisamment varié on voit pourtant que ces valeurs sont sujettes à des écarts très importants. En langue écrite comme parlée l'imparfait est régulièrement utilisé avec des valeurs temporelles et aspectuelles complètement différentes de celles qu'on lui attribue dans les manuels de grammaire. La tâche des chercheurs est alors de déterminer si le contexte est responsable de ces variations, ou s'il faut attribuer à l'imparfait d'autres valeurs que le passé et l'imperfectif. Parmi les grands courants de recherche il y a une approche polysémique qui pose comme prémisse que le sens de base d'un verbe peut se modifier en langue, et une approche monosémique qui détermine un sens fondamental de l'imparfait et qui spécifie comment ce sens s'adapte aux usages en question.⁴ La multiplicité des usages de l'imparfait n'est pas non plus au goût de tous les grammairiens. Certains dénoncent une évolution dangereuse de la catégorie, un glissement vers le domaine du passé simple ou du passé composé.⁵

Variation de valeur temporelle passé

Pour argumenter la valeur fondamentale passé de l'imparfait il suffit de constater que lorsque le contexte est minimal, on a tendance à imaginer l'action comme se déroulant dans le passé. Si le verbe indique une activité dynamique, comme dans l'exemple ci-dessous, l'action est même considérée comme non-valide au moment de l'énoncé:

1) « Je rentrais chez moi. »

Force sera de croire que le locuteur n'est plus en train de rentrer chez lui au moment de l'énoncé. Si le verbe exprime un état, à

⁴ Pour une discussion sur les problèmes de l'approche monosémique voir Emmanuelle Labeau, « L'unité de l'imparfait : vues théoriques et perspectives pour les apprenants du français langue étrangère », *Travaux de linguistique* 45(2)/2002, pp. 157–184, ici p. 160.

⁵ Pour plus de détails concernant les réticences de grammairiens vis-à-vis de certains usages de l'imparfait voir Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, « Imparfait et enrichissement pragmatique », *Nouveaux développements de l'imparfait, Textes réunis par Emmanuelle Labeau et Pierre Larrivé, Cahier Chronos* 14/2005, pp. 103–120, ici p. 103.

moins qu'une information affirme le contraire, on imagine aussi cet état comme révolu. Ce serait le cas si quelqu'un répondait « J'étais sportif » à la question « Tu es sportif ? », bien que la réponse suivante soit aussi possible :

2) « J'étais sportif, et je le suis encore. »

Les exemples ci-dessous illustrent cependant des usages courants de l'imparfait qui n'encouragent pas l'interprétation de l'action comme passée parce que dans la situation de communication telle qu'on l'imagine intuitivement, le procès est valide au moment de l'énoncé. Le problème posé par ces exemples, appelés non-temporels, est donc que la valeur passé de l'imparfait y est apparemment « impertinente » :

L'imparfait de politesse ou d'atténuation :

3) A s'adresse à B à qui il veut lui demander un service : « Je voulais vous demander un service. »

L'imparfait dit « stylistique » :

4) A parlant d'un vase dans un magasin, qu'il a finalement décidé de ne pas acheter : « Dommage, il était beau ce vase. »

Le discours indirect :

5) A parlant à B : « On m'a dit que vous étiez là. »

D'autres usages sont appelés contre-factuels ou modaux parce que le procès exprimé à l'imparfait est fictif et ne s'est jamais déroulé dans le passé.

L'imparfait hypothétique :

6) A imaginant une action et ses conséquences : « Si tu faisais cela, je te haïrais. »

L'imparfait contre-factuel ou d'imminence contrecarrée :

7) A se rendant compte qu'il allait tomber dans un piège : « Encore un peu et je tombais dans le piège. »

Variation de la valeur aspectuelle

Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber résument très bien ce que l'on entend généralement par « aspect imperfectif » de l'imparfait:

Solidement ancrée dans les travaux antérieurs (Guillaume ; Sten, 1952 ; Klum, 1961 ; Imbs, 1965), [l'option aspectuelle] exprime la différence

fondamentale entre l'imparfait et le passé simple (et, de façon plus complexe, le passé composé) en postulant que l'imparfait est *imperfectif*, parce qu'il présente la situation dénotée dans sa phase médiane, en déroulement, abstraction faite de son début et surtout de sa fin, alors que le passé simple est *perfectif*, parce qu'il la présente dans sa totalité, début et fin compris.⁶

Dans l'exemple suivant nous pouvons apprécier l'effet de la valeur imperfective en comparaison de l'effet perfectif du passé composé :

8) « Les voyageurs montaient/sont montés dans l'autobus. »

Avec l'imparfait on imagine des voyageurs montant dans le bus, sans penser ni au début ni à la fin de l'embarquement, alors que le passé composé insiste sur l'action globale.

Les principaux cas de variation de la valeur aspectuelle sont l'imparfait narratif et l'imparfait de rupture où le procès exprimé à l'imparfait semble conçu dans sa globalité. Cette interprétation globale est suggérée par le contexte ou le co-texte, c'est à dire les éléments du texte qui précèdent ou suivent le verbe à l'imparfait. Dans la majeure partie des exemples ci-dessous il serait possible de substituer le passé simple ou le passé composé à l'imparfait.

9) « Je... dit-il tout contre son oreille, et, à ce moment, comme par erreur, elle tourna la tête et Colin lui *embrassait* les lèvres. Ça ne dura pas très longtemps. »⁷

Le pronom « ça » faisant référence à l'action de « embrassait », il est clair que l'action du baiser est vue comme complète.

10) « Et lorsque le notaire arriva avec M. Jeoffrin, ancien raffineur de sucre, elle les reçut elle-même et les invita à tout visiter en détail. Un mois plus tard, elle *signait* le contrat de vente et *achetait* en même

⁶ Voir Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112/1993, pp. 55–73, ici p. 55. Dans la note 2 en bas de la même page les auteurs citent brièvement d'autres manières d'expliquer l'imperfectivité de l'imparfait comme la théorie de l'aspect sécant ou de l'intervalle ouvert à droite. S'appuyant sur une remarque dans Paul Imbs, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris : Klincksieck, 4^e éd., 1965, p. 90, ils sont d'avis que ces différences dans la formulation ne sont pas importantes dans le cadre d'une définition générale de l'aspect de l'imparfait.

⁷ Boris Vian, *L'écume des jours*, exemple cité originellement dans Jacques Bres, *L'imparfait dit narratif*, Paris : CNRS Éditions, 2005, p. 7.

temps une petite maison bourgeoise sise auprès de Gauderville, sur la grand-route de Montivilliers, dans le hameau de Batteville. Puis, jusqu'au soir, elle se promena toute seule dans l'allée de petite mère, le cœur déchiré et l'esprit en détresse [...]. »⁸

Jacques Bres explique lui-même comment les exemples d'imparfait dans ce passage contredisent la définition de l'aspect imperfectif. Selon lui, chaque procès à l'imparfait réfère à un événement postérieur à l'événement auquel réfère le procès au passé simple (« signait » par exemple est postérieur à « invita ») ce qui contredit le fait que l'action à l'imparfait n'a en principe ni de borne initiale, ni de borne finale.⁹

11) « Bonjour Mercédès, cria Irène au passage. Je vous ai apporté des pamplemousses, Monsieur adore ça, vous les trouverez dans la voiture. Toujours courant, elle se débarrassait de sa veste, l'accrochait au passage à une patère du vestibule, sautait d'un bond dans le jardin en appelant : « Hé ! Ho ! » et s'avavançait de son grand pas vers la tonnelle, en faisant gicler les cailloux. Monsieur Ladmiral, réveillé, eut un mouvement et fit tomber le journal qui abritait sa tête. »¹⁰

Dans cet exemple les actions à l'imparfait semblent s'enchaîner les unes aux autres alors que l'imparfait n'est pas sensé exprimer leurs bornes finales. Sur le plan du texte on remarque également que l'imparfait fait progresser le récit, une fonction réservée en principe au passé simple.

12) « Le commandant [...] se jeta sur l'interphone] et hurla qu'il avait à parler à Mr Chisnutt. Trois minutes plus tard, Mr Chisnutt *se présentait* chez le commandant. »¹¹

⁸ Guy de Maupassant, *Une Vie*, exemple cité originellement dans Jacques Bres, *L'imparfait dit narratif*. Paris : CNRS Éditions, 2005, p. 64.

⁹ Voir *ibid.*

¹⁰ Bost, *Monsieur Ladmiral va bientôt mourir*, exemple cité originellement dans Christian Surcouf, *L'opposition Imparfait/Passé simple : approche théorique et application didactique par le film en français langue étrangère*, p. 200, http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/66/08/76/PDF/SURCOUF-Christian_2007_These_Imparfait_PS.pdf [tiré le 26/02/2014].

¹¹ Exemple cité originellement dans Arie Molendijk, *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam : Rodopi, 1990, p. 203.

Ce dernier exemple illustre un usage répandu de l'imparfait appelé imparfait de clôture. Il est caractérisé par la présence dans la même phrase d'un complément circonstanciel qui indique une période relativement brève et marque le fait que l'action exprimée à l'imparfait est vue comme se réalisant immédiatement après cette période. On remarque de surcroît que « se présentait » exprime une action pratiquement ponctuelle ce qui empêche la vision de l'intérieur caractéristique de l'aspect imperfectif.

Le moins qu'on puisse dire est que la valeur imperfective de l'imparfait ne joue dans ces exemples aucun rôle pour l'interprétation générale du texte. Malgré l'apparente facilité avec laquelle on le remplacerait par le passé simple, la question reste de savoir si l'imparfait n'apporte pas dans ces usages un supplément de sens ou s'il n'entraîne pas tout simplement une autre interprétation de l'énoncé.

L'approche inactuelle de Pierre Le Goffic¹²

L'approche inactuelle a été initialement proposée par Jacques Damourette et Édouard Pichon qui introduisent le concept « toncal » pour décrire une valeur invariable de l'imparfait, en opposition au « noncal » du présent :

Notre langue conçoit que les phénomènes, avec leur durée propre, avec leur caractère de procès de déroulement, c'est-à-dire avec ce que nous appelons leur caractère actuel, peuvent être conçus : soit en synchronie et en coréalité avec le moi-ici-maintenant, ce qui constitue le centre actuel de l'actualité noncale, exprimé par le savez [=Présent] ; soit en dehors de cette synchronie et de cette coréalité, ce qui constitue le centre actuel de l'actualité toncale, exprimé par le saviez [=Imparfait]. Il n'y a donc qu'une seule ère noncale, celle dont l'origine est le moi-ici-maintenant, mais une infinité d'ères toncales possibles.¹³

¹² Deux des principaux articles de ces auteurs sur l'imparfait sont Pierre Le Goffic, « Que l'imparfait n'est pas un temps du passé », *Points de vue sur l'imparfait présenté par Pierre Le Goffic*, Caen : Centre de Publications de l'Université de Caen, 1986, pp. 55–69 et Pierre Le Goffic, « La double incomplétude de l'imparfait », *Modèles linguistiques* XVI(1)/1995, pp. 133–148.

¹³ Voir Jacques Damourette et Édouard Pichon, *Des mots à la pensée*, vol. 5, Paris : D'Artrey, 1970, p. 246, §1749.

D'après cette remarque, la conception noncale nous fait voir le déroulement des procès en parallèle avec notre propre conception du monde au moment de l'énoncé. Quand je dis « il court » je conçois chaque étape du procès « il, courir » comme synchronisée avec les autres sensations que je ressens au moment de la parole (le moi-ici-maintenant). L'adjectif « toncal » qualifie un ensemble de conceptions différentes de la conception noncal. Affirmer que l'imparfait exprime le toncal permet donc d'expliquer la multitude de ses usages, mais cela revient également à lui confisquer sa valeur temporelle, puisque n'importe quelle autre époque que le présent peut être toncale. Certains linguistes comme Emmanuelle Labeau¹⁴ et Laurent Gosselin¹⁵ ont justement fait remarquer que cette définition était trop large car elle accordait à l'imparfait l'expression du futur ce qui n'est pas justifiable. Une autre critique est que si l'imparfait n'indique aucune époque précisément, comment expliquer cette intuition de l'action révolue dans des exemples décontextualisés comme « je rentrais chez moi ».¹⁶

L'approche inactuelle est donc utile pour comprendre les usages contre-factuels ou modaux de l'imparfait mais ne convient pas de la même manière pour décrire ses usages temporels. Voyons maintenant comment Pierre Le Goffic décrit le sens délivré par l'imparfait en se basant sur cette approche inactuelle :

Inaccompli certain non-présent, l'imparfait situe le procès verbal dans un cadre référentiel qu'il ne détermine par lui-même que faiblement... [...], et qui tire toutes ses déterminations du contexte. Ce domaine peut par conséquent être le passé (passé réel de *hier il faisait beau*), mais aussi un passé fictif (*l'instant d'après le train déraillait*, au sens de *aurait déraillé*), ou un présent transposé, de style indirect (*il a dit qu'il ne pouvait pas venir*), un présent-futur hypothétique après *si* (*si j'étais riche, ...*), [...] Nous considérons que l'imparfait est bien le même dans tous ces emplois sans qu'aucun d'eux

¹⁴ Voir Emmanuelle Labeau, « L'unité de l'imparfait : vues théoriques et perspectives pour les apprenants du français langue étrangère », p. 166.

¹⁵ Voir Laurent Gosselin, *Temporalité et modalité*, Louvain-la-Neuve : Duculot, 2005, p. 160.

¹⁶ *Ibid.*, p. 3

soit à considérer en droit comme premier, au pont de départ d'une extension vers les autres.¹⁷

On voit ici comment Pierre Le Goffic exploite la notion toncale de Jacques Damourette et Édouard Pichon pour expliquer le lien entre le sens de base de l'imparfait et ses différents usages : l'imparfait est non-présent, son procès doit donc être situé dans un cadre référentiel autre que celui du moi-ici-maintenant, et c'est là que ce procès acquiert ses caractéristiques temporelles et modales propres. Un progrès par rapport à la définition de Jacques Damourette et Édouard Pichon est qu'en incluant le mode du certain dans sa définition, Pierre Le Goffic arrive à expliquer la différence entre l'imparfait et le futur ou le conditionnel. L'imparfait exprime toujours une assertion des faits, que ceux-ci soient conçus dans un cadre réel ou irréel. L'effet de véridicité, ou effet dramatique, comme certains l'appellent, caractérise son usage. On peut d'ailleurs apprécier cette différence de style en comparant un imparfait d'imminence contrecarrée qui laisse imaginer le procès comme réel, alors qu'un conditionnel insiste sur son irréalité :

13) « Encore un peu et je tombais dans le piège / Encore un peu et je serais tombé dans le piège. »

Voyons maintenant avec un des exemples cités par Pierre Le Goffic comment cette notion de cadre référentiel en partie indéfini permet d'expliquer qu'un procès exprimé à l'imparfait peut tout aussi bien prendre des caractéristiques de passé réel que de passé fictif :

14) « Sans vous je m'ennuyais. »¹⁸

Le fait que l'imparfait n'indique pas précisément de cadre référentiel incite le destinataire de cet énoncé à en chercher un. Il est naturel que cette recherche l'encourage à interpréter l'action « je m'ennuyais » à travers la situation la plus accessible, offerte par le co-texte, celle désignée par le syntagme « sans vous ». Si cette situation désignée par « sans vous » est conçue comme réelle, la lecture

¹⁷ Le Goffic, « Que l'imparfait n'est pas un temps du passé », pp. 55–56.

¹⁸ *Ibid.*, p. 64.

de « je m'ennuyais » sera un passé réel. Ce serait le cas par exemple si le destinataire venait d'arriver et mettrait fin à la solitude du locuteur. Mais si les deux interlocuteurs étaient ensemble depuis déjà un certain temps, « sans vous » représenterait une situation fictive et la conséquence serait une lecture également fictive de « je m'ennuyais ».

Dans une publication ultérieure Pierre Le Goffic précise les conceptions de non-présent et de cadre référentiel en introduisant celle de « monde inaccessible au moi-ici-maintenant » : « Tous les emplois de l'imparfait, temporels ou non, ont en commun une caractéristique de renvoyer à des mondes en un certain sens inaccessibles pour le moi-ici-maintenant du locuteur ». ¹⁹ Cette nouvelle notion lui permet d'expliquer facilement l'imparfait hypothétique et l'imparfait de discours indirect où il sert selon lui à signaler un monde inaccessible et étranger.

L'approche procédurale de Louis de Saussure et Bertrand Sthioul²⁰

Louis de Saussure et Bertrand Sthioul basent leur analyse de l'imparfait sur les principes de la sémantique procédurale selon lesquelles certaines expressions linguistiques, au lieu de communiquer des informations conceptuelles, encodent des instructions dont le destinataire se sert pour construire le sens de l'énoncé. ²¹ Selon eux l'imparfait encode une procédure en incluant dans son sens des variables qu'il faut déterminer, en respectant certaines coordonnées. Ces éléments sont un point de vue *P* à partir duquel est vu un événement *E* et qui est détaché du moment de l'énoncé *S*. Le destinataire voulant identifier *P* cherche dans le contexte ou la situation du discours une référence temporelle passée, car c'est d'après Louis de

¹⁹ Le Goffic, « La double incomplétude de l'imparfait », p. 138.

²⁰ Deux de leurs principaux articles sur l'imparfait sont Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, « L'imparfait narratif : point de vue (et images du monde) », *Cahiers de praxématique* 32/1999, p. 167–188 et Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, « Imparfait et enrichissement pragmatique », *Nouveaux développements de l'imparfait, Textes réunis par Emmanuelle Labeau et Pierre Larrivée, Cahier Chronos* 14/2005, pp. 103–120.

²¹ Pour la sémantique procédurale voir Diane Blakemore, *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford : Blackwell, 1987.

Saussure et Bertrand Stthioul la façon la plus naturelle de différencier *P* de *S* :

15) « L'année dernière, j'étais à Genève. »

Le complément de temps « L'année dernière » constitue une valeur potentielle de *P* puisqu'il représente une période antérieure et donc différente de celle de l'énoncé et dans les limites de laquelle il est facile d'imaginer le procès « être à Genève ».

Ce type d'interprétation de base est appelé par Louis de Saussure et Bertrand Stthioul « usage descriptif », un terme emprunté à la théorie de la pertinence, et qui signifie que l'énoncé est la description d'un état de fait.²² Si le destinataire n'est pas satisfait de cette interprétation il conclura que l'énoncé représente une « pensée attribuée ». Illustrons cette deuxième possibilité avec un exemple d'imparfait d'atténuation :

3a) (A s'apprêtant à demander un service à son voisin B) « je voulais vous demander un service »²³

B sait que le procès « vouloir demander un service » est valide au moment de l'énoncé et il lui importe peu d'être informé qu'il était déjà vrai à un moment du passé. Abandonnant donc l'idée que A soit en train de décrire un état de fait, il conclut que l'énoncé représente une pensée et que *P* fait référence au moment où cette pensée a été formulée.

Ce second type d'interprétation, appelé « usage interprétatif » dans la terminologie de la théorie de la pertinence, rend compte de tous les usages de l'imparfait où l'identification de *P* comme référence temporelle, pour des raisons contextuelles ou pragmatiques, ne convient pas au destinataire. Voici un exemple où cet usage est justifié parce qu'il permet de communiquer quelque chose de plus qu'une simple indication sur le schéma temporel de l'énoncé :

16) « Judith ne reconnut pas le « joyeux colporteur » qui la quittait quelques semaines plus tôt »²⁴

²² Pour la théorie de la pertinence, voir Dan Sperber et Deirdre Wilson, *Relevance : Communication and Cognition*, Cambridge MA : Blackwell, Oxford and Harvard University Press, 1986.

²³ Voir *ibid.*, p. 3.

²⁴ André Schwarz-Bart, *Le dernier des justes*, exemple cité originellement dans Arne Klum, *Verbes et adverbes*, Uppsala : Almqvist et Wiksell, 1961, p. 258.

En lisant ce passage on comprend que ce n'est pas à partir de l'intervalle du passé indiqué par « quelques semaines plus tôt » qu'il faut imaginer l'événement « le colporteur quitte Judith quelques semaines plus tôt », mais bien à partir de la pensée de Judith au moment où elle reconnut l'homme en question. Cette subtilité n'aurait d'ailleurs pas été ressentie si l'auteur avait utilisé le plus que parfait : « Judith ne reconnut pas le « joyeux colporteur » qui l'avait quittée quelques semaines plus tôt ».

L'avantage de la théorie de Louis de Saussure et Bertrand Sthioul est d'expliquer que les variations de sens de l'imparfait sont le produit d'une opération pragmatique universelle, en l'occurrence l'enrichissement pragmatique : « les apparentes contradictions entre valeurs s'inscrivent non pas dans une opposition complexe mais plutôt dans des types d'enrichissements pragmatiques, réalisés à des conditions contextuelles bien identifiables »²⁵. Les cas où l'énoncé comprenant le verbe à l'imparfait évoque des faits contre-factuels, sont expliqués par Saussure et Sthioul de la manière suivante. Reprenons ici un exemple caractéristique de cet usage :

7a) A se rendant compte qu'il allait tomber dans un piège : « Encore un peu et je tombais dans le piège. »²⁶

Le destinataire est alors amené à se représenter une situation, par ailleurs non avérée, dans laquelle ces conditions *auraient été* remplies. Cet imparfait « de conséquence non réalisée », qui ne peut être compris dans une lecture descriptive, fait postuler un sujet de conscience qui observe une scène dans un autre « monde possible ».²⁷

²⁵ Saussure et Sthioul, « Imparfait et enrichissement pragmatique », p. 117.

²⁶ Exemple déjà cité p. 46.

²⁷ *Ibid.*, pp. 116–117.

L'approche anaphorique de Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber²⁸

L'approche anaphorique est parallèle à l'approche aspectuelle.²⁹ Sans se contredire, elles mettent chacune en évidence des caractéristiques différentes de l'imparfait. L'hypothèse de cette approche est que l'imparfait renvoie toujours à une entité temporelle présente dans le co-texte ou accessible dans la situation immédiate. Pour argumenter la nécessité de ce renvoi on a notamment fait remarquer que sans une telle entité temporelle l'interprétation de la phrase restait incomplète :

17) « Jean achetait des fruits »

La phrase en elle-même ne suffit pas. Le lecteur/auditeur reste en attente. Il suffit d'ajouter une autre phrase, par exemple « il vit une grosse araignée entre deux oranges », pour que l'énoncé adopte un sens. Un autre argument des anaphoristes est le fait qu'il est presque impossible de formuler une question avec « quand » si le verbe est à l'imparfait :

18) « Quand est-ce que Jean achetait des fruits ? »

Le seul contexte possible serait que la question porte sur un antécédent temporel déjà mentionné et qu'on demande de répéter : « Qu'est-ce que tu as dit ? Quand est-ce que Jean achetait des fruits ? »

Un autre point important de l'hypothèse anaphorique est que la relation entre l'imparfait et son antécédent est une relation de coréférence ou en d'autres termes de simultanéité globale :

19) « Paul rentra chez lui. Marie faisait la vaisselle. »

L'action de Paul est vue comme entièrement synchronique à celle de Marie. Un argument important pour la simultanéité globale est qu'il est impossible de diviser l'entité référentielle en intervalles

²⁸ Leur premier article sur l'imparfait est Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112/1993, p. 55–73. Pour les références de leurs autres ouvrages sur l'imparfait jusqu'en 2000 voir Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « *Un imparfait de plus... et le train déraillait* », *Modes de repérages temporels, textes réunis par Sylvie Mellet et Marcel Vuillaume*, Amsterdam-New York : Rodopi, 2003, p. 1–24, ici p. 22–24.

²⁹ Voir les références des principaux articles sur cette approche dans Berthonneau et Kleiber, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », p. 56.

alors que cela ne pose pas de problème si le verbe est au passé composé :

20) *L'année dernière il faisait chaud à Paris, en mai.

L'année dernière il a fait chaud à Paris, en mai.

L'innovation apportée par Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber dans l'approche anaphorique est de considérer l'antécédent comme porteur de caractéristiques conceptuelles et non pas uniquement temporelles :

le statut anaphorique d'un temps grammatical ne peut plus se limiter au seul temps : « Puisque le réfèrent est la situation elle-même, d'une certaine façon c'est aussi celle-ci qui, dans le cas d'un temps anaphorique, est anaphorique, c'est-à-dire qu'elle est en relation avec un état de choses déjà mentionné ou manifeste d'une autre façon. Il est alors normal que cette relation d'anaphoricité ne se limite plus seulement au temps, puisqu'il s'agit de situations ayant leurs caractéristiques propres qui sont en rapport, mais qu'il faille encore un autre type de continuité référentielle.³⁰

Ils constatent avec justesse que la seule présence d'un circonstant temporel dans la phrase ne suffit pas pour justifier l'emploi de l'imparfait :

21) « Hier, je déménageais. »

L'interprétation de la phrase reste incomplète malgré la présence du complément « hier ». En se basant sur cette nouvelle conception de l'anaphore, Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber redéfinissent la valeur de l'imparfait de la manière suivante :

« (i) l'imparfait est un temps anaphorique, mais l'antécédent n'est pas un « moment » dans le passé, mais une situation dans le passé ; (ii) la relation anaphorique qui unit l'imparfait à son antécédent n'est pas une relation de coréférence globale (et donc de simultanéité temporelle), sur le modèle de l'anaphore pronominale, mais une relation méronomique : l'imparfait présente le procès auquel il s'applique comme une partie, un ingrédient d'une situation passée saillante. »³¹

³⁰ Voir Berthonneau et Kleiber, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », p. 66.

³¹ Voir Berthonneau et Kleiber, « *Un imparfait de plus... et le train déraillait* », p. 21.

Afin de nous rendre compte de la différence entre cette définition et l'ancienne, considérons l'exemple suivant :

22) « Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercedes (E1). Il attrapa une contravention (E2). Il roulait trop vite (E3) »³²

La question est de comprendre quel est l'antécédent de « roulait trop vite ». Ni E1 ni E2 selon l'ancienne vue, car aucune de ces deux actions ne rentrent globalement dans E3 : E1 est au moins en partie postérieur à E3 et E2 lui est antérieur. La réponse serait que l'antécédent est une phrase implicite comme « Jean se déplace en voiture » que l'on peut facilement déduire de E1, mais l'association entre cette phrase et E3 est contre-intuitive. Comme le disent Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber « l'explication doit manifestement introduire un lien entre le fait d'avoir attrapé une contravention et celui d'avoir roulé trop vite ».³³ Si l'on admet maintenant que E3 est ingrédient d'une situation saillante, comme la définition ci-dessus nous suggère de faire, on n'aura aucun mal à établir un lien entre E3 et E2 à savoir que le fait de rouler trop vite est la cause de celui d'attraper une contravention. Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber précisent encore que leur théorie permet d'expliquer pourquoi la variante suivante serait déviante :

23) « Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercedes (E1). Il attrapa une contravention (E2). ? Il roulait avec plaisir (E3) »³⁴

D'après eux elle est déviante « parce qu'on ne voit pas en quoi rouler avec plaisir » peut être considéré comme une partie anaphorique de attraper une contravention. »³⁵

La théorie de l'anaphorique méronomique rend facilement compte des différents usages de l'imparfait en discours.³⁶ Selon An-

³² Berthonneau et Kleiber, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », p. 68.

³³ *Ibid.*, p. 69.

³⁴ *Ibid.*, p. 69.

³⁵ *Ibid.*, p. 69.

³⁶ Pour leur analyse de l'imparfait de rupture voir Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique », *Cahiers de praxématique* 32/1999, pp. 119–166. Pour l'imparfait contre-factuel voir Berthonneau et Kleiber, « *Un imparfait de plus... et le train déraillait* », et pour leur analyse de l'imparfait de politesse voir Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « Imparfait et politesse : rupture ou cohésion ? », *Travaux de linguistiques* 29/1994, pp. 59–92.

ne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, dans tous ces usages, l'imparfait est utilisé pour sa fonction de base qui est d'inciter le lecteur/auditeur à identifier une situation saillante dont la situation à l'imparfait représente une partie. Que dans certains exemples cette situation antécédente soit réelle et que dans d'autres elle soit fictive ne dépend pas de la valeur de l'imparfait mais du contexte. Nous pouvons illustrer cette position d'Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber en comparant deux usages stylistiques de l'imparfait, l'imparfait de clôture et l'imparfait contre-factuel. Reprenons les exemples de ces deux catégories, déjà cités page 4 et 6 :

12a) « Le commandant (...) se jeta sur l'interphone] et hurla qu'il avait à parler à

Mr Chisnutt. Trois minutes plus tard, Mr Chisnutt *se présentait* chez le commandant. »³⁷

7b) « Encore un peu et je tombais dans le piège. »

Dans le premier exemple la situation de Mr Chisnutt se présentant chez le commandant est un élément tout à fait compatible avec la situation du commandant hurlant pour que ce Mr Chisnutt vienne le voir, exprimée par la première phrase. Cette situation antécédente contient certes des éléments sous-entendus comme par exemple le moment où Mr Chisnutt a appris qu'on l'appelait ou son déplacement jusqu'à l'endroit où se trouvait le commandant. Mais ces éléments forment une chaîne logique avec le restant du récit. Dans le second exemple, « A tombant dans le piège » est également compatible avec la situation passée dans laquelle B a essayé de faire tomber A dans un piège. La différence est qu'ici cette situation antécédente contient un élément qui contredit en partie la situation de communication, le fait imaginé que B ait finalement fait tomber A dans le piège, alors que la tromperie n'a en réalité jamais abouti. On voit donc que l'imparfait n'est pas responsable de la différence de modalité entre ces deux exemples mais que cette variation est due à un rapport différent entre ce que le locuteur/auditeur sait et tient pour vrai et ce que l'imparfait l'incite à concevoir. Ce rapport change effectivement d'un exemple à un autre.

³⁷ Berthonneau et Kleiber, « Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique », p. 146.

Les points communs des trois analyses

Ces trois analyses ne semblent en principe pas comparables puisqu'elles sont basées sur des approches différentes : inactuelle, procédurale, ou anaphorique. Elles déterminent le sens fondamental de l'imparfait de façons différentes : « un temps inaccompli certain non-présent » pour la première, une procédure pour la seconde, un temps anaphorique méronomique pour la troisième. Néanmoins elles présentent des points communs importants que nous allons mettre en évidence dans ce chapitre. Une première chose est que toutes les trois relativisent d'une manière générale l'importance de la valeur temporelle des temps verbaux. Ainsi pour Pierre Le Goffic, « les temps peuvent exprimer le temps, mais ne le signifient pas » et « il n'est ... pas de tiroir verbal dont il soit évident... que son signifié serait de localiser dans une chronologie. »³⁸ Louis de Saussure et Bertrand Sthioul partent du principe que la signification d'un temps est procédurale : « décrire la signification d'un temps verbal revient à établir la procédure que l'allocutaire applique lorsqu'il interprète un énoncé contenant ce temps. »³⁹ L'imparfait donnerait donc une procédure pour construire un schéma temporel, mais la construction même dépendrait des éléments contextuels. Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber vont encore plus loin dans cette remise en question de la valeur temporelle, en affirmant que les temps grammaticaux n'ont pas comme but de référer à des moments mais plutôt d'identifier des procès, des états ou des événements.⁴⁰

Autre point commun important, les trois approches s'accordent sur le fait que le sens de l'imparfait comporte un ou plusieurs éléments à déterminer. Ces éléments sont, dans la théorie de Pierre Le Goffic, un monde inaccessible à partir du moi-ici-maintenant, dans celle de Louis de Saussure et Bertrand Sthioul ce

³⁸ Voir les deux citations dans Le Goffic, « La double incomplétude de l'imparfait », pp. 145–146.

³⁹ Voir Saussure et Sthioul, « Imparfait et enrichissement pragmatique », p. 105.

⁴⁰ Voir Berthonneau et Kleiber, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », p. 66.

sont les variables *E*, *P* et *S*, et dans celle de Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber c'est un état de chose dont le procès exprimé à l'imparfait est une partie. Puisque, comme l'affirment ces auteurs, ces entités à déterminer sont indissociables du sens de l'imparfait, il faut conclure qu'elles sont encodées par le morphème de ce tiroir verbal et que le destinataire ne peut les contourner. Cela signifie également, et surtout, que le raisonnement dont se sert le destinataire pour définir ces entités est automatique.

Comprendre les emplois stylistiques à travers les trois approches

Aucune de ces trois approches n'a pour objet principal d'expliquer les emplois stylistiques de l'imparfait. Elles cherchent avant tout à défendre une conception générale de ce tiroir verbal et les emplois non-temporels, modaux ou perfectifs, n'y sont analysés qu'accessoirement. Il y a donc inévitablement dans ces analyses une part d'arbitraire. On le constate notamment dans le cas de l'imparfait de politesse par le fait que chaque auteur définit l'effet de politesse à sa manière : pour Louis de Saussure et Bertrand Sthioul la politesse émane du fait que « l'énoncé représente une pensée, et non directement un fait » alors que pour Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber « la courtoisie consiste à présenter l'interlocuteur comme l'instigateur de la demande ». ⁴¹ Pourquoi deux effets différents ? On ne peut s'empêcher de penser que ces définitions soient influencées par les conceptions générales de l'imparfait que ces auteurs défendent.

Forcément plus objectifs, puisqu'ils sont communs aux trois approches, les deux points de vue mis en évidence dans la section précédente nous offrent des indices importants pour comprendre ces emplois stylistiques. Nous allons voir comment il serait possible uniquement sur base de ces opinions de concevoir une explication pour l'imparfait de politesse. Reprenons, pour illustrer cette explication, l'exemple cité page 3 :

⁴¹ Voir Saussure et Sthioul, « Imparfait et enrichissement pragmatique », p. 110 et Berthonneau et Kleiber, « Imparfait et politesse : rupture ou cohésion ? », p. 82.

3b) (A s'adressant à B à qui il veut demander un service) « Je voulais vous demander un service. »

Rappelons que dans cet emploi, la valeur temporelle passé de l'imparfait n'est pas pertinente puisque le procès est valide au moment de l'énoncé. On peut déduire de cela que l'imparfait dans cet exemple ne contribue pas à la construction du schéma temporel et que sa fonction est pragmatique. Par ce dernier terme il faut comprendre qu'en obligeant B à expliciter les variables incluses dans le sens de l'imparfait, A compte le laisser inférer lui-même l'effet de politesse. Pour prouver que cette explication ne contredit aucune des trois approches nous allons imaginer trois scénarios différents : dans le premier, B va expliciter les variables *E*, *P* et *S* et inférer que *E* est une pensée, en accord avec les opinions de Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, dans le second il va chercher un monde différent du moi-ici-maintenant comme le préconise Pierre Le Goffic, et dans le troisième il va suivre la trajectoire anaphorique méronomique de Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, et découvrir qu'il est l'instigateur de la demande.

Dans le premier de cas, la forme à expliciter doit être : « il y a un événement *E*, vu à partir d'un point de perspective *P* qui est différent de *S* ». Imaginons que B attribue dans un premier temps à *E* la valeur « A veut me demander un service » et à *P* la valeur « maintenant ». C'est la trajectoire la plus économique puisqu'elle lie les entités à définir avec des concepts directement accessibles dans la situation de l'énoncé. B se rendra compte cependant que cette interprétation est fautive puisqu'elle implique $P(\text{« maintenant »}) = S$ qui contredit une partie de la forme décodée. Donc il va remettre en question son interprétation de *E* qui ne sera plus « A veut me demander un service » mais la pensée de cette proposition et de là il trouvera que *P* est un moment différent de *S*, celui où il imagine que cette pensée fut faite.⁴²

Pour tester notre explication sur le schéma proposé par Pierre Le Goffic nous avons plus de liberté car l'effet de politesse n'est

⁴² Ce nouveau choix de B s'expliquerait par la notion de coût d'interprétation proposée par la théorie de la pertinence (v. *Extent condition* 2 dans Sperber et Wilson, *Relevance : Communication and Cognition*, p. 145) : L'effort d'imaginer « A veut me demander un service » comme vu d'un moment du passé est plus important pour B que celui d'assigner une nouvelle référence à *E*.

pas défini d'une manière fixe dans le cadre de cette approche. Nous devons simplement imaginer une forme de politesse que B découvrirait en cherchant à expliciter la forme décodée suivante : « il y a un moment dans un monde inaccessible à partir du moi-ici-maintenant durant lequel il y a A qui veut me demander un service ». B va probablement se demander pourquoi cette proposition « A veut me demander un service » n'est pas dans le monde du moi-ici-maintenant. Il peut faire trois hypothèses pour expliquer cette incompatibilité :

- a) A n'est pas l'agent de « veut demander un service ».
- b) A ne veut rien.
- c) A ne veut pas demander un service.

Il considère probablement les hypothèses b. et c. comme trop contradictoires avec la situation de l'énoncé puisqu'il est clair que A va demander un service. Il opte donc pour la première hypothèse et imagine un agent qui est différent de A dans le moi-ici-maintenant. Sa conclusion sera que l'agent est A dans le passé. Il imaginera le monde de A dans le passé et déterminera un moment dans ce monde auquel correspond la proposition « A dans le passé veut demander un service. » Si on considère que l'effet d'atténuation réside dans le fait que A se déresponsabilise vis-à-vis de l'impact de sa phrase, on peut dire qu'ici aussi cet effet est lié au raisonnement enclenché par l'entité indéfinie de l'imparfait, le monde dans lequel le procès vient se placer.

Pour le troisième scénario, conforme aux définitions d'Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, nous allons suivre la description que ces auteurs font eux-mêmes du fonctionnement de l'imparfait de politesse : « le locuteur, en employant l'imparfait, justifie en fait sa demande à t_0 en renvoyant, par *je voulais*, ..., à une situation du passé, accessible à l'interlocuteur où les signes de son désir étaient perceptibles avant qu'il les mentionne lui-même ». ⁴³ La valeur anaphorique de l'imparfait oblige B à joindre la situation de communication avec une situation passée saillante. Il peut s'agir du bref instant où B a aperçu A avant qu'il n'arrive, ou d'un échange verbal préalable. Le seul critère pour déterminer cet antécédent est

⁴³ Berthonneau et Kleiber, « Imparfait et politesse : rupture ou cohésion ? », pp. 81–82.

que le désir de A de demander un service y soit inclus ou en d'autres mots que ce désir soit compatible avec cette situation. En lui faisant chercher l'antécédent de « je voulais vous demander un service » A communique donc à B qu'il y a effectivement une situation qu'il est sensé connaître, et dans laquelle A était déjà reconnu comme demandeur de service. De ce fait la phrase de A lui semble d'une banalité renversante, c'est comme s'il l'avait formulée lui-même, et c'est de cette manière que lui vient cette impression d'être « l'instigateur de la demande ». Ce scénario respecte les coordonnées établies par Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber et confirme, comme les deux précédents, notre hypothèse que l'imparfait incite le destinataire à inférer lui-même l'effet de politesse.

L'hypothèse que l'imparfait prenne une fonction procédurale dans les cas où ses valeurs temporelles et/ou aspectuelles sont impertinentes devra certainement être testée sur d'autres emplois stylistiques. Le but de cette section était avant tout de montrer qu'une telle hypothèse était compatible avec les approches en question.

Conclusions et perspectives

Il y a deux manières de mesurer les progrès réalisés dans les analyses des emplois stylistiques de l'imparfait : soit évaluer individuellement chaque approche qui a traité directement ou indirectement du problème, soit rechercher les points communs entre ces approches pour constituer les bases d'une théorie générale qui servirait à expliquer ces emplois marginaux. Le problème de la première méthode est qu'il n'y a aucun critère objectif qui permet de prouver que l'une des approches soit plus juste ou meilleure que les autres, ni dans sa conception générale de l'imparfait, ni dans sa manière d'analyser les emplois stylistiques. Par contre, ce que cet article a tenté de prouver, c'est qu'au-delà des différentes conceptions théoriques, les travaux sur l'imparfait de ces trente dernières années ont mis en évidence certaines caractéristiques fondamentales de ce tiroir verbal. Les approches qui ont été présentées dans cet exposé insistent toutes sur le fait que la forme décodée d'une expression qui a été communiquée avec un verbe à l'imparfait comporte systématiquement une variable à saturer. La nature de cette variable reste un

sujet de controverse puisque chaque approche la définit selon sa propre conception générale du tiroir verbal. Mais ce que cette opinion commune implique nécessairement, est que l'imparfait oblige systématiquement le destinataire à effectuer des opérations inférentielles spécifiques pour interpréter la forme propositionnelle de l'énoncé. Ce dernier point semble l'élément le plus important que l'on peut dégager de la lecture des différentes approches de l'imparfait. L'hypothèse que l'on peut faire à partir de cette observation est que dans ses emplois stylistiques l'imparfait a une fonction pragmatique. Sachant que le destinataire va réaliser des opérations inférentielles particulières pour trouver la forme propositionnelle de l'énoncé, le locuteur peut anticiper sur les effets cognitifs engendrés par ces opérations et s'en servir dans un but communicatif. Pour argumenter cette hypothèse il faudra s'interroger sur ce qui incite un locuteur à utiliser un imparfait dans les emplois stylistiques plutôt qu'un présent, un conditionnel ou un passé simple. De quelle manière ce choix est-il sensé influencer positivement l'interprétation de l'énoncé ? Y a-t-il une caractéristique cognitive qui serait commune à ces emplois et compatible avec les emplois standards ? En essayant de répondre à ces questions on sera peut-être obligé de remettre en cause l'existence d'une variable dans le sens de l'imparfait et de désigner plutôt la valeur imperfective, la vision de « la situation dénotée dans sa phase médiane, en déroulement », comme l'opération inférentielle en question, celle qui influence l'interprétation générale de l'énoncé et dont un locuteur se servirait pour faire faire au destinataire des implications qu'il considère pertinentes.

Frönsk lýsingarþátíð án horfs- og tíðarmerkingar

Í greininni er fjallað um hvernig kenningar Pierre Le Goffic, Louis de Saussure, Bertrand Sthioul, Anne-Marie Berthonneau og Georges Kleiber geta gagnast við að skilja afbrigðilega notkun á frönsku lýsingarþátíðinni *imparfait*, þar sem þátíðarmerking og ólokið horf virðist ekki taka gildi. Gerð er grein fyrir hverri kenningu fyrir sig í sérköflum og síðan eru sameiginleg viðhorf þeirra skoðuð. Allar þessar kenningar leggja áherslu á að í merkingu frönsku lýsingarþátíðarinnar sé breyta sem þarf að ákvarða. Til að finna gildi þessarar

breytu þarf viðmælandinn að draga sérstakar viðbótarályktanir sem bæði mælandinn og viðmælandinn geta ímyndað sér fyrir fram. Á grundvelli þessa sameiginlega viðhorfs ofangreindra fræðimanna er sú tilgáta sett fram hér að í þessari afbrigðilegu notkun þar sem lýsingarþátíðin nýtist ekki til að tímasetja verknadinn sé hlutverk hennar pragmatískt. Með því er átt við að *imparfait*-þátíðin sé sérstaklega notuð í slíkum tilvikum til að hafa hugræn áhrif með því að ætlast til þess af viðmælandanum að hann dragi ályktanir. Tilgátan er skýrð með dæmi úr svokallaðri kurteisislýsingarþátíð (fr. *imparfait de politesse*) þar sem viðmælandinn uppgötvar sjálfur kurteisismerkingu setningarinnar með því að leita að gildi breytunnar.

Lýkilorð: frönsk málfræði, merkingarfræði, málnotkunarfræði (pragmatík), tíðarmerking, horfsmerking

French imparfait without aspecto-temporal value

This paper deals with some special uses of the French imperfect (Fr. *imparfait*) where past meaning and imperfective aspect seem irrelevant. First we examine one by one the different explanations proposed by Pierre Le Goffic, Louis de Saussure, Bertrand Stchioul, Anne-Marie Berthonneau and Georges Kleiber, and then we consider what they have in common. All these approaches emphasize the fact that the constitution of the propositional form of a sentence whose verb is in *imparfait* always involves a variable that needs to be determined. Based on this opinion, the article makes the hypothesis that the function of *imparfait* is sometimes pragmatical. When it does not serve to situate an event in time, it is used to produce a desired cognitive effect through the inferential operations which it forces the interlocutor to perform. This hypothesis is illustrated with an example of the imperfect of politeness (Fr. *imparfait de politesse*) where the interlocutor discovers the politeness of the sentence by searching for the value of the variable himself.

Keywords: French grammar, semantics, pragmatics, semantics of tenses, semantics of aspects